



LES FORÊTS : DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES LOCAUX

LA FILIÈRE BOIS EN NORD PAS-DE-CALAIS

L'objectif premier des boisements n'est généralement pas la rentabilité à court terme. Sauf quelques exceptions comme des plantations ou des taillis à courtes rotations permettant de générer des revenus à court terme, les revenus issus de zones boisées sont bien souvent aléatoires, variables dans le temps et les périodes de réalisations sont de l'ordre de plusieurs dizaines d'années.

Cependant, en particulier pour les propriétaires privés, ce sont souvent les revenus des coupes de bois qui permettent de financer les coûts assurant les autres fonctions de la forêt (environnement, écologie,...).

Les coûts de plantation ne sont pas les seuls que devra endurer le propriétaire : de nombreux coûts de gestion inter-

viendront au cours de la croissance du peuplement (tailles et élagages, éclaircies, aménagement,...). **Les intérêts économiques des zones boisées doivent être perçus d'une toute autre manière : les milieux boisés procurent de nombreux avantages indirects pour les territoires et les collectivités. De plus, la forêt et les boisements en général sont aujourd'hui à l'origine d'une filière développée de production locale, en perpétuelle évolution.**

En 2008, les Services Régionaux de l'Information Statistique et Economique (SRISE) estimaient qu'environ 400 000 m³ de bois avaient été coupés alors que la production moyenne annuelle de nos forêts régionales est de 530 000m³. Nos forêts ont donc tendance à vieillir.

La filière bois en quelques chiffres - source : *Que savez vous des forêts publiques et privées de la région en Nord-Pas de Calais ? (CRPF)*

400 000 m³ exploités annuellement ; 50 métiers différents ; plus de 2000 entreprises ; 25000 ouvriers et artisans ; 2/3 du bois d'œuvre transformé dans la région est issu des forêts régionales.

En amont de cette filière, les professionnels produisent des plants et du

matériel de plantation permettant de rajeunir les peuplements ou de boiser des terrains agricoles ; des organismes préparent les boisements et les gèrent. En aval, le bois est transformé par des scieries, papeteries, dérouleurs pour obtenir au final une large gamme de matériaux. Ces produits sont ensuite commercialisés tels quels ou transformés

en meubles, parquets, éléments décoratifs, matériaux de construction,...

Gérer durablement, favoriser et créer des boisements sont donc des façons de dynamiser l'ensemble de la filière bois locale et de développer de nouveaux emplois, notamment dans des espaces ruraux plus éloignés du marché du travail.

LA PRODUCTION

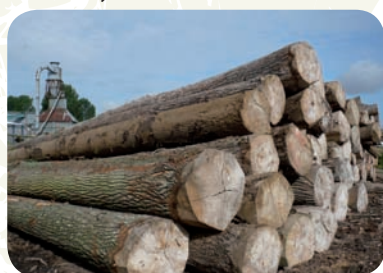
Les milieux forestiers sont des lieux de production de matière première et d'énergie source de revenus (bois de chauffage, plaquettes, bois d'œuvre,...). Il s'agit actuellement de la seule véritable matière première renouvelable

et locale, derrière laquelle une filière entière se développe continuellement pour assurer la plantation, le suivi des boisements puis la transformation du bois et sa commercialisation sur les marchés.

Principaux débouchés de production

● Le bois d'œuvre

Les arbres présentant de bonnes caractéristiques morphologiques (tronc droit sur plusieurs mètres de haut sans grosses branches et défauts) sont généralement valorisés en bois d'œuvre. Cela signifie que la grume est transformée pour réaliser des produits à grande valeur ajoutée (menuiserie, ébénisterie). Pour produire des grumes de cette qualité, les arbres ont besoin d'attentions très particulières comme des tailles de formations, des élagages et des éclaircies raisonnées. **Le peuplier représente à lui seul 54,5% des volumes de sciages produits dans la région.** (source : PPRDF Nord-Pas de Calais 2011).



● Le bois de chauffage et la biomasse

Le bois de chauffage, sous-produit de la production de bois d'œuvre, procure des revenus directs dans bon nombre de milieu forestier (forêts, bandes boisées, haies, ripisylves,...). Ce bois est récolté lors des coupes de petits bois non valorisables en bois d'œuvre ou sur les houppiers des arbres plus développés. Certains boisements sont destinés exclusivement à la production de biomasse (bois de chauffage, papier,...). Les chaudières à bois sont de plus en plus utilisées par les collectivités. Le bois raméal fragmenté (broyat de rameaux de bois incorporé au sol) est utilisé dans le milieu agricole pour dynamiser l'activité biologique des sols.

● Le cas particulier des vergers

A côté de la production de bois, de nombreux boisements ont la particularité de produire des fruits (vergers,...). Dans certains cas, cette production constitue un revenu d'appoint mais elle a souvent pour objectifs une diversification de la production, la mise en valeur d'espaces délaissés ou encore la conservation de variétés anciennes de fruitiers.





LES FORÊTS : DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES LOCAUX

LES BOISEMENTS : DES COÛTS ÉVITÉS POUR LES TERRITOIRES LOCAUX

A côté des revenus économiques issus des récoltes de bois, les boisements procurent de nombreux avantages pour les territoires et permettent d'opérer des économies de gestion pour le territoire.



Les boisements jouent un rôle important dans l'épuration des eaux, les périmètres de captages comportent généralement des éléments boisés.

L'épuration des eaux

Des boisements judicieusement implantés dans un périmètre de captage, en réduisant les phénomènes de ruissellement des eaux de surface et en épurant l'eau, facilitent l'infiltration des eaux de pluies et en améliorent la qualité. Boiser les périmètres de captage est dès lors fortement conseillé.

▲ FICHE C2 : Les boisements en plein

Les haies et systèmes agroforestiers

En territoire agricole, un réseau de haies limite l'érosion des sols provoquée par le ruissellement. Plus localement, en période de crue des rivières, la présence d'un réseau de haies important va permettre, dans un premier temps, de limiter la force érosive de la crue et, dans un second temps, de conserver au sein des parcelles la matière en suspension fertile présente dans l'eau (alluvions). Des économies sont réalisées : les crues créent moins de dégâts et les cours d'eau sont moins envahis par les éléments fins du sol. Un autre intérêt des haies et des systèmes agroforestiers se situe au niveau de la stimulation des réactions du sol, la minéralisation de l'azote et l'enrichissement en carbone.

▲ FICHE C4 : Les haies, bandes boisées et l'agroforesterie



Un réseau de haies dans un territoire agricole présente de multiples intérêts (diversification et connectivité des habitats, diminution de l'érosion éolienne, augmentation de la capacité d'accueil du gibier,...).

Globalement, les zones boisées sont des éléments fondamentaux du patrimoine régional. Ces zones sont des milieux attractifs pour le secteur touristique, elles contribuent aussi au bien-être des habitants et à la qualité du territoire. Tout ces intérêts sociaux, environnementaux et économiques

sont autant de raisons de gérer durablement les milieux forestiers et d'encourager un boisement raisonné des milieux de notre région.

Ces milieux représenteront des plus-values indéniables pour votre territoire.

● FICHE B : Les milieux forestiers de votre territoire

● FICHE C1 : Choisir un boisement adapté au milieu

